



Votre CCI vous accompagne

Hôteliers, obtenez la marque

Qualité Tourisme™

et améliorez la satisfaction de vos clients



Créée par l'État, la marque **Qualité Tourisme™** est un signe national de reconnaissance. Elle valorise l'accueil et les prestations de qualité, et permet aux touristes de choisir en toute confiance un établissement.

En partenariat avec :



Hôteliers

Bénéficiez de l'accompagnement de votre CCI pour obtenir la marque **Qualité Tourisme™**

Avec la marque Qualité Tourisme™

- ▶ Obtenez l'unique marque d'État pour la qualité de votre accueil et de vos prestations
- ▶ Bénéficiez d'une reconnaissance nationale de l'exigence de votre engagement
- ▶ Profitez d'un outil de gestion de l'écoute client, mis à votre disposition par l'État, afin d'améliorer votre performance
- ▶ Fidélisez une clientèle satisfaite
- ▶ Obtenez une visibilité nationale et internationale grâce aux campagnes publicitaires Qualité Tourisme™, réalisées par l'État, auprès des touristes français et étrangers

Notre prestation

- ▶ Un accompagnement personnalisé, par un Conseiller expert dédié, pour vous préparer à l'audit d'obtention de la marque Qualité Tourisme™
 - Sensibilisation sur l'intérêt de la démarche et présentation du référentiel
 - Réalisation d'un pré-audit au sein de votre établissement sur l'ensemble des points du référentiel
 - Préconisation d'un plan d'actions et suivi
 - Aide aux correctifs à apporter avant la validation finale réalisée par l'auditeur externe accrédité*

- ▶ En savoir plus sur la marque Qualité Tourisme™ : www.qualite-tourisme.gouv.fr



Public concerné

- ▶ Hôtels classés

Coût

- ▶ Prestation d'accompagnement financée par la Région Centre-Val de Loire et votre CCI
(hors audit externe)*

Contacts



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

- ▶ **Cher** 02 48 67 80 85
- ▶ **Eure-et-Loir** 02 37 84 28 52
- ▶ **Indre** 02 54 53 52 72
- ▶ **Touraine** 02 47 47 20 87
- ▶ **Loir-et-Cher** 02 54 56 70 92
- ▶ **Loiret** 02 38 77 77 24

tourisme@centre.cci.fr

* L'audit externe n'est pas compris dans cette prestation. Il devra être réalisé par un cabinet d'audit indépendant accrédité.